L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 9 FÉVRIER 1872.

Assemblée Nationale.

Séance de 19 janvier 1872.

PRÉSIDENCE DE M. GREVY.

M. Casimir Périer.—Je me suis jusqu'à ce moment tenu en dehors de la discussion du budget. C'était mon droit et mon devoir. Mes vues en cette matière avaient été acceptées par M. le président de la République lors de mon entrée dans le cabinet.

La commission du budget a été amenée à retirer ses propositions. La discussion s'est prolongée depuis plusieurs jours, et il a paru encore plus difficile de traiter les questions que de les résoudre.

M. le président a fait faire mieux un pas à la discussion, en proposant d'accepter le principe de l'impôt sur les matières premières, comme complément aux taxes.

Il a demandé qu'ensuite une commission fît charge des tarifs. Je viens compléter ce plan. Il nous a paru que, tandis que la commission ferait cette étude, l'Assemblée pourrait continuer la discussion des divers impôts. De cette façon, toutes les opinions pourraient se produire. Nous vous ouvrons une voie de conciliation; nous espérons que vous voudrez bien y entrer. (Approbation sur un grand nombre de bancs; longue agitation.)

M. Marcel Barthe. — Le gouvernement fait appel à notre patriotisme, aucun de nous ne veut lui refuser les ressources nécessaires; seulement, beaucoup de nos collègues se trouvent dans une anxiété extrême. Nous voudrions faire à une solution qui satisfît chacun. C'est dans cette pensée que nous déposons la proposition suivante:

"L'Assemblée nationale accepte le système de droit sur les matières premières (Tempête à gauche) comme complément destiné à rétablir l'équilibre du budget.

"Une commission de quinze membres sera chargée, pendant que l'Assemblée continuera à examiner les divers impôts, d'étudier les tarifs.

"Elle ne déposera son rapport que lorsqu'il aura été statué sur les autres impôts. (Approbation à droite. — Protestation à gauche.)

M. Lucien Brun. — Ma proposition est la contradiction de la précédente. (Assez! bien! Murmures bruyantes d'impatience. — C'est que je vous apporte une déclaration grave. — Bruit.

Lorsque les délégués du commerce de Lyon et de l'Ain m'ont parlé de leur commerce, je leur ai répondu: "Ne demandez rien si vous n'apportez pas une déclaration catégorique que vous acceptez les 165 millions, car je suis d'avis qu'on ne doit pas plus demander à l'agriculture; (Très bien; à droite.)

J'apporte une déclaration signée par cinquante délégués des chambres de commerce:

"Le gouvernement demande comme impôt de guerre, aux textiles et aux matières premières, 165 millions; les soussignés, délégués des principaux centres industriels, déclarent que l'industrie et le commerce sont prêts à payer cette somme de 165 millions sur le chiffre de leurs transactions, chiffre à déterminer par une commission parlementaire nommée à cet effet.

Voilà leur déclaration, s'ils ne précisent point, c'est qu'on hésite sur le chiffre des transactions. Vous le déterminerez, et vous prendrez ce qu'il faudra. (Très bien!)

Voici donc ce que nous vous proposons:

"L'Assemblée nationale décrète:

"Une commission de 15 membres sera nommée, qui fixera le chiffre d'impôt sur les transactions commerciales et industrielles, nécessaire pour compléter un chiffre de 165 millions demandés par le gouvernement sur les matières premières." (Très bien! à gauche et sur plusieurs bancs à droite.)

Vous pouvez dès demain nommer une commission; les 50 délégués vous donneront tous les renseignements; vous pourrez consulter les chambres de commerce savoir immédiatement si les intérêts ne préfèrent pas payer l'impôt sous une forme autre que celle des matières premières. (Approbation et longue agitation.)

Je dois ajouter que les délégués du commerce de Paris ont accepté cette proposition; je reçois des dépêches analogues du Havre et de Marseille.

Un membre à droite.—Mais l'agriculture, elle, n'a pas été consultée. (Bruit; agitation.)

M. Lucien Brun.—Quant à moi, je déclare que si l'agriculture et la propriété foncière devaient souffrir de cette proposition, je voterais contre; et si elle n'indutit pas, je voterai les matières premières; je ne suis donc pas suspect.

Mais nous vous apportons une proposition des industriels qui consentent à payer. (Bruit à droite. Elle vous dispense de négocier avec l'étranger.

Ce que nous demandons est bien loin. (Thiers proteste.) Mais, M. le président, avec cette proposition vous aurez de l'argent sont de suite, et pas avec l'autre. (Bruit.) Je réclame donc l'urgence, et s'il y a en un temps où l'on pouvait dire qu'il n'y avait plus une faute à commettre, c'est bien qu'il n'y a plus une erreur à commettre. (Très bien! à gauche.)

M. le président.—Il a été déposé deux et même trois propositions: il n'y a pas lieu de les discuter en ce moment, il s'agit que de statuer sur l'urgence. Si l'Assemblée le veut, je donnerai lecture de la troisième. (Oui, oui.)

"Les soussignés demandent qu'une commission de 30 membres soit chargée d'examiner les propositions faites par les délégués des chambres de commerce sâin de substituer à l'impôt sur les matières premières une contribution de 165 millions."

Je le répète, la discussion ne peut pas porter sur le fond de la question et seulement sur l'urgence.

M. le marquis de Franclieu.—Je voulais parler sur le fond. (Bruit; je suis l'initiateur. (Bruit.

M. le président.—Il n'est pas possible d'entamer le fond de la discussion.

M. le marquis de Franclieu insiste pour discuter la proposition.

M. le président.—Ce serait prématuré. La parole est à l'initiateur.

M. Buffet.—Il m'avait semblé que la proposition de M. Barthe était pour un règlement d'ordre du jour, et pouvait des lors donner lieu à un vote. Il est de la distraction un peu inutile de la proposition du gouvernement. Si vous le voulez, je la discuterai.

M. le président donne de nouveau lecture de la proposition de M. Barthe, pour que l'Assemblée décide de son caractère.

M. Buffet.—Il est évident qu'il y a dans ce texte autre chose qu'un ordre du jour, puisque la première partie propose l'adoption d'un système d'impôt en principe.

Je demande donc à l'Assemblée de dire quelques mots sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur.

Le gouvernement vous a proposé un règlement d'ordre du jour; il ne vous a demandé le vote d'aucun principe. Sa proposition peut se résumer à ceci: Si les autres impôts ne donnent pas suffisamment, le déficit sera couvert par l'impôt sur les matières premières.

Elle peut se traduire encore ainsi:

"Nous demandons à l'Assemblée l'engagement moral de nous fournir 365 millions."

Sur ce point je suis d'accord avec vous. Voix.—Tous! tous!

M. Buffet.—Je dis "tous," cependant il y a en des propositions de supprimer les 200 millions de la Banque. (Protestations à gauche.)

Je n'ai pas l'intention de traiter les questions en ce moment. (Bruits divers.) Mais enfin on a proposé l'autre jour à cette tribune d'ajourner le vote jusqu'à ce qu'on ait recherché les économies possibles sur le budget. (Bruit.) Quand bien même on parviendrait à des économies considérables, je serais d'avis d'accorder encore au gouvernement ces 365 millions. (Très-bien! très bien!)

Je n'avais pas de scrupules à accueillir la proposition de M. le ministre de l'intérieur, d'autant plus qu'il y a certaines matières premières qui peuvent être imposées sans inconvénient.

Je demande seulement que la commission des tarifs ne soit pas engagée par ce vote, qu'elle soit libre de venir vous dire que la taxation universelle des matières premières, combinées avec les drawbacks, est impraticable. Il faut qu'elle ne soit pas liée par le vote. (Très-bien!)

M. Thiers.—Hier, lorsque j'ai pris la parole, j'avais pour but de nous tirer tous de la confusion. Il y a trois jours que la discussion dure; nous avons pu une agitation fâcheuse, et nous donne un rôle aux yeux de l'Europe qui n'est pas à la hauteur de la dignité de la nation. Bruit.)

Je ne veux rien dire d'offensant pour personne. Quant à moi, j'aurais voulu que mon pays, en reconnaissant la nécessité des sacrifices, eût donné plus promptement et plus résolument les ressources au gouvernement, qui ne les demande pas pour lui, mais pour le pays. (Sensation.)

Veuillez m'écouter sans m'interrompre; vous serez libres ensuite de repousser ma proposition.

Il nous faut 365 millions; ils sont reconnus comme indispensables, mais chacun offre un moyen différent. Ceux-ci préfèrent tel ou tel impôt, ceux-là qui on s'adresse. De ce fou en refus vous cherchez encore un impôt qui soit accepté.

Il faut conclure cependant. Je vous dis ici hier de ne pas fixer tout de suite le chiffre de cette grande ressource des matières premières, mais de fixer le principe. (Interruptions, rumeurs à gauche.) Vous trouvez que j'ai tort, et vous êtes si autorisés que vous ne voulez pas laisser celui que vous avez honoré du titre de "chef du Pouvoir exécutif" achever une phrase. Je ne veux pas violenter, et vous vous récrierez d'avance.

Je crois que tout a été dit, qu'on ne peut apporter que des redites; et pour moi, je le déclare, si je dois traiter à nouveau la question, je ne suis pas embarrassé, je n'ai qu'à dire ce que j'ai dit et ce qu'ont dit mes collègues.

Lorsque tout a été dit, la dignité d'une Assemblée est de conclure, surtout lorsqu'il y a une agitation, à un certain degré (Agitation. Oui, oui! à droite) mais très-bien.

Je vous ai donc proposé une manière de conclure. Je vous ai dit: Ne fixons pas le principe ne sera fixé, vous verrez la solution à votre volonté, vous verrez comme le trouble qu'on a excité, je pourrai dire par quels moyens. (Très-bien! à droite.)

L'impôt sur les revenus a été condamné irrévocablement, mais il en est d'autres. Peut-être les accueillerez vous. Il faut encaisser d'une certaine manière les matières premières. Il est impossible de dire par quels moyens de 165 à 365 millions. Le gouvernement s'assemblait les matières premières, il faut le quantum, lorsque vous aurez arrêté vos chiffres. Il y a des valeurs matières premières qui peuvent être imposées sans inconvénient.

Je demande seulement que la commission des tarifs ne soit pas engagée par ce vote, qu'elle soit libre de venir vous dire que la taxation universelle des matières premières, combinées avec les drawbacks, est impraticable. Il faut qu'elle ne soit pas liée par le vote. (Très-bien!)

M. Thiers.—Hier, lorsque j'ai pris la parole, j'avais pour but de nous tirer tous de la confusion. Il y a trois jours que la discussion dure; nous avons pu une agitation fâcheuse, et nous donne un rôle aux yeux de l'Europe qui n'est pas à la hauteur de la dignité de la nation. Bruit.)

Je ne veux rien dire d'offensant pour personne. Quant à moi, j'aurais voulu que mon pays, en reconnaissant la nécessité des sacrifices, eût donné plus promptement et plus résolument les ressources au gouvernement, qui ne les demande pas pour lui, mais pour le pays. (Sensation.)

Veuillez m'écouter sans m'interrompre; vous serez libres ensuite de repousser ma proposition.

Il nous faut 365 millions; ils sont reconnus comme indispensables; mais chacun offre un moyen différent. Ceux-ci préfèrent tel ou tel impôt, ceux-là qui on s'adresse. De ce fou en refus vous cherchez encore un impôt qui soit accepté.

Il faut conclure cependant. Je vous dis ici hier de ne pas fixer tout de suite le chiffre de cette grande ressource des matières premières, mais de fixer le principe. (Interruptions, rumeurs à gauche.) Vous trouvez que j'ai tort, et vous êtes si autorisés que vous ne voulez pas laisser celui que vous avez honoré du titre de "chef du Pouvoir exécutif" achever une phrase. Je ne veux pas violenter, et vous vous récrierez d'avance.

Je crois que tout a été dit, qu'on ne peut apporter que des redites; et pour moi, je le déclare, si je dois traiter à nouveau la question, je ne suis pas embarrassé, je n'ai qu'à dire ce que j'ai dit et ce qu'ont dit mes collègues.

Lorsque tout a été dit, la dignité d'une Assemblée est de conclure, surtout lorsqu'il y a une agitation, à un certain degré (Agitation. Oui, oui! à droite) mais très-bien.

Je vous ai donc proposé une manière de conclure. Je vous ai dit: Ne fixons pas le principe ne sera fixé, vous verrez la solution à votre volonté, vous verrez comme le trouble qu'on a excité, je pourrai dire par quels moyens. (Très-bien! à droite.)

L'impôt sur les revenus a été condamné irrévocablement, mais il en est d'autres. Peut-être les accueillerez vous. Il faut encaisser d'une certaine manière les matières premières. Il est impossible de dire par quels moyens de 165 à 365 millions. Le gouvernement s'assemblait les matières premières, il faut le quantum, lorsque vous aurez arrêté vos chiffres. Il y a des valeurs matières premières qui peuvent être imposées sans inconvénient.

Je demande seulement que la commission des tarifs ne soit pas engagée par ce vote, qu'elle soit libre de venir vous dire que la taxation universelle des matières premières, combinées avec les drawbacks, est impraticable. Il faut qu'elle ne soit pas liée par le vote. (Très-bien!)

M. Thiers.—Hier, lorsque j'ai pris la parole, j'avais pour but de nous tirer tous de la confusion. Il y a trois jours que la discussion dure; nous avons pu une agitation fâcheuse, et nous donne un rôle aux yeux de l'Europe qui n'est pas à la hauteur de la dignité de la nation. Bruit.)

Je ne veux rien dire d'offensant pour personne. Quant à moi, j'aurais voulu que mon pays, en reconnaissant la nécessité des sacrifices, eût donné plus promptement et plus résolument les ressources au gouvernement, qui ne les demande pas pour lui, mais pour le pays. (Sensation.)

Veuillez m'écouter sans m'interrompre; vous serez libres ensuite de repousser ma proposition.

Il nous faut 365 millions; ils sont reconnus comme indispensables,